

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2014**

N°2 :

OBJET : Démission de M. Michel ROIGNOT, personnalité qualifiée (départ à la retraite)

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

Etat

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale Adjointe des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville d'Arc et Senans

- M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. François FAVORY
- M. Denis GRANDJEAN
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

Représentants du personnel de l'EPCC

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable de la librairie boutique
- M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

- M. Jean-Paul PROST, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Alain DAUBAS, Electricité de France a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à Mme Claire CHATON-AUBEY
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté a donné pouvoir à M. Loïc NIEPCERON

Absents excusés :

- M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains
- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Alain DAUBAS, Electricité de France
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

L'article 7.6 des statuts de l'EPCC Saline Royale stipule que la vacance d'un membre, pour quelque cause que ce soit, survenant plus de six mois avant l'expiration du mandat, un autre représentant est désigné ou élu dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Monsieur Michel ROIGNOT, personnalité qualifiée proposée par la Ville de Besançon, par un courrier adressé à Monsieur le Président, en date du 20 novembre 2014, l'informe de sa décision de démissionner du Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale au 31 mars 2015, en raison de ses droits de départ à la retraite en mars 2015 et à sa volonté de mettre fin à l'ensemble des mandats et responsabilités qu'il détient encore.

Il est demandé à la Ville de Besançon de proposer au Conseil d'Administration, lors de sa prochaine séance, la désignation d'une nouvelle personnalité qualifiée.

Il est proposé au Conseil d'Administration de prendre acte de la démission de Monsieur Michel ROIGNOT au 31 mars 2015.

Vote à main levée


Membres : 15

Pour : 15

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

PREND ACTE à l'unanimité de la démission de Monsieur Michel ROIGNOT au 31 mars 2015.


Le Président
Claude JEANNEROT

Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Préfecture de Doubs
Concours de la Région

Reçu le 28 JAN. 2015

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration.
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 28.01.15
Et de la publication le : 28.01.15